*Journal d'information de la Commune d'Hermenches*

# Hermenches Magazine

*No 03 - Mai 2024*

## BILLET DE LA MUNICIPALITÉ

### Merci !

Depuis le mois de novembre 2023, la rue du Village se transforme et perturbe inévitablement la circulation ou certains accès. La Municipalité tient à vous remercier pour votre collaboration qui facilite grandement l'avancement de ces travaux.

Après 7 ans de collaboration au sein de la Municipalité, Monsieur Olivier Dutoit a décidé de mettre un terme à son mandat de municipal. Madame Laetitia Déglon, qui a œuvré durant 6 ans à l'administration, a également décidé de donner un nouvel élan à sa carrière professionnelle. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur engagement et leur souhaitons le meilleur dans leurs futurs projets.

## AGENDA DES MANIFESTATIONS 2024

**Concert de l'Union Instrumentale de Moudon**
Mardi 11 juin à 20h00

**Conseil Général**
Mercredi 19 juin à 20h00

**Tour de Jeunesse**
Vendredi 28 au dimanche 30 juin

**Coup de Balai**
Dimanche 30 juin à 13h00

**38ème Tir du 1er août**
Mercredi 17 juillet dès 17h00
Mercredi 24 juillet dès 16h00
Jeudi 25 juillet dès 16h00
Vendredi 26 juillet dès 14h00
Samedi 27 juillet dès 09h00

**Fête du 1er août**
Jeudi 1er août dès 19h00

**Apéritif estival canadien**
Vendredi 5 juillet à 19h00
Lundi 15 juillet à 19h00
Jeudi 25 juillet à 19h00
Lundi 5 août à 19h00
Jeudi 15 août à 19h00
Dimanche 25 août à 17h00

# INFORMATIONS COMMUNALES

## Election municipale

Depuis la mi-février 2024, Monsieur Patrick Cosandey a pris ses fonctions de municipal en charge de l'urbanisme, de la police des constructions, des routes, de l'éclairage public et du SDIS.

## Changement à l'administration

Depuis le 1er mai 2024, Madame Myriam Gex-Fabry a pris ses fonctions de secrétaire municipale et préposée au contrôle des habitants de la commune.

## Horaires du bureau

Le bureau est ouvert les jeudis de 10h30 à 13h00.

Des rendez-vous peuvent être pris sur demande au 021 905 63 70.

## Voirie

L'entreprise Jean-Charles Goumaz s'occupera dorénavant des travaux d'entretien du village. Il va œuvrer en collaboration avec Monsieur Raphaël Morel.

## Travaux bruyants

En cette période propice au jardinage, la Municipalité vous rappelle que tous les travaux bruyants tels que l'utilisation des tondeuses, débroussailleuses ou tous autres engins susceptibles de gêner le voisinage sont interdits, sous peine de dénonciation :

- Entre 12h00 et 13h00,
- Dès 20h00 et jusqu'à 7h00 du matin,
- Les dimanches et jours fériés.

Merci de votre compréhension.

# RESPECTONS TOUS LA NATURE !

## Tenir son chien en laisse, pourquoi et quand ?

Durant la période de reproduction et d'élevages des jeunes, la faune sauvage est particulièrement sensible à la présence des chiens, toutes races confondues. Le Canton de Vaud a décidé d'adapter sa législation en rendant **obligatoire la tenue des chiens en laisse du 1er avril au 15 juillet.** Cette disposition s'applique dans tous les espaces forestiers et dans les prairies attenantes.

**Sachets et poubelles à disposition**

Les selles des canidés porteurs d'un parasite peuvent transmettre la néosporose aux bovins. Cette maladie provoque des avortements et peut également causer la perte de l'animal. Des sachets et des poubelles sont à disposition sur l'ensemble de la commune.

## La nature n'est pas une poubelle !

Nous constatons une recrudescence de déchets le long des chemins et des routes (canettes, bouteilles, plastiques, mégots) ainsi qu'en bordure de forêt (solde d'engins pyrotechniques, nourriture, déchets verts).

Les canettes qui se retrouvent déchiquetées dans le fourrage sont un réel danger pour le bétail. En les ingérant les animaux risquent une hémorragie.

**Tous ces déchets n'ont pas leur place dans la nature, merci de la préserver !**

# INFORMATIONS COMMUNALES

## Travaux de la rue du Village

Après un 1er mai pluvieux, des semaines de 3 à 4 jours de travail possible, toujours pas de soleil pour nos pauvres ouvriers qui fournissent un travail considérable sur le chantier de la rue du Village.

Après les tronçons no 1 et 2, voilà que pour la mi-juin, la partie entre la laiterie et la Château va toucher à sa fin au niveau de la chaussée. Quelques travaux de finitions sont encore à prévoir, entre autres les pavés en bordure de route. Dès qu'il sera possible, nous allons finir les enrobages des trottoirs et des places annexes.

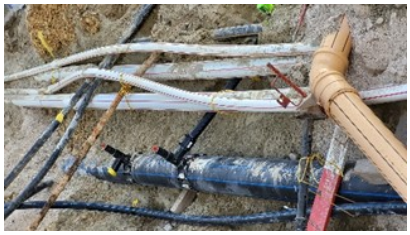

Voici quelques autoroutes de tuyaux et canalisations diverses qui traversent notre village, ou même une chatte n'y retrouverait pas ses petits, mais vous pouvez dormir tranquille, elle garde un œil d'exploratrice aguerrie!

Un grand merci à tous les propriétaires et locataires pour votre patience et le respect des consignes données par les responsables du chantier. Nous espérons que le beau temps va revenir très vite, ce qui nous permettra de continuer à tenir nos délais pour la suite du chantier. Au nom de la Municipalité et de toutes les entreprises qui œuvrent sur le site.

**UN GRAND MERCI**

La Municipalité

---

## Canicule

Les périodes de canicule sont éprouvantes pour petits et grands, mais les séniors sont particulièrement touchés.

Les coups de chaleur et de déshydratation guettent également les nourrissons et les enfants en bas-âge.

Soyons solidaires et prêtons-leur attention.

**Rester au frais et régulièrement s'hydrater !**

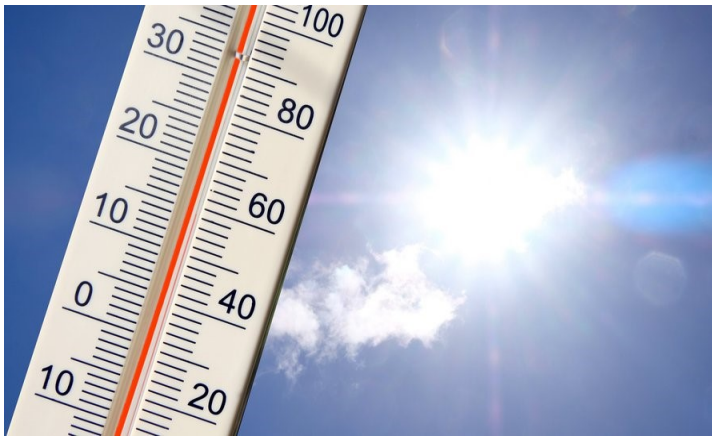

## MANIFESTATIONS ET VIE LOCALE

### Programme 2024 de la Jeunesse d'Hermenches

#### Action « Coup de Balai » ! *La date a été modifiée*

Cette année, la Jeunesse d'Hermenches organise une journée **« Coup de Balai » le dimanche 30 juin - rendez-vous à 13h00 au Battoir.**

Pour nettoyer la commune, nous avons besoin de vous !

Un apéritif avec une collation vous seront offerts à la fin de cette action, pour échanger et terminer ce week-end ensemble.

Nous vous remercions de votre engagement envers la nature.

#### Tour de Jeunesse

Chères villageoises, chers villageois,

*Attention ! Les dates du Tour de Jeunesse ont dû être modifiées.*

Cette année, la Jeunesse organisera son traditionnel **Tour de Jeunesse de printemps du vendredi 28 juin au dimanche 30 juin 2024.**

**Au programme :**

- Le vendredi soir - tir à la corde et ouverture du caveau avec restauration possible,
- Le samedi matin - tournoi de volley,
- Le samedi midi - venez déguster notre broche au prix de CHF 30.– par personne. Les inscriptions sont d'ores et déjà possibles auprès de Lucie au 078 608 93 06.

Au plaisir de vous croiser lors de nos différentes manifestations 2024

# MANIFESTATIONS ET VIE LOCALE

## Concert de l'Union Instrumentale de Moudon

**Le mardi 11 juin au Battoir à 20h00**, l'Union Instrumentale de Moudon vous propose un concert gratuit.

Venez nombreux !

---

## Apéritif estival canadien

Les apéros canadiens sont de retour !

Nous vous donnons rendez-vous autour de la fontaine communale :

- Vendredi 5 juillet à 19h00
- Lundi 15 juillet à 19h00
- Jeudi 25 juillet à 19h00
- Lundi 5 août à 19h00
- Jeudi 15 août à 19h00
- Dimanche 25 août à 17h00

Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux lors de ces rencontres informelles.

Le Groupe animation

## MANIFESTATIONS ET VIE LOCALE

### 38ème Tir du 1er août

La société de Tir « La Colombe » organise sa 38ème édition de tir sportif du 1er août qui se déroulera au stand de tir de La Goille aux dates suivantes :

- Mercredi 17 juillet 2024 de 17h00 à 20h30
- Mercredi 24 juillet 2024 de 16h00 à 20h30
- Jeudi 25 juillet 2024 de 16h00 à 20h30
- Vendredi 26 juillet 2024 de 14h00 à 20h30
- Samedi 27 juillet 2024 de 09h00 à 12h00

La buvette sera ouverte avec une petite restauration : steak et boissons

---

### Fête du 1er août

Cette année, la Municipalité organise la fête du 1er août en collaboration **avec les Mec-connus.**

Réservez d'ores et déjà votre soirée du jeudi 1er août. Les détails des festivités vous seront communiqués ultérieurement via des affiches.

Concernant le bois de feu, nous vous rappelons que la Municipalité ne procède plus au ramassage des branches ou du bois chez les privés. Toutefois, celui-ci peut être acheminé directement sur le lieu prévu pour le feu.

Nous vous prions de prendre contact avec Didier Fiaux, municipal responsable, au 079 403 64 22.

# INFORMATIONS COMMUNALES

## La STEP n'est pas une déchetterie !

Depuis des années, l'augmentation de l'élimination des boues, la maintenance et le dépannage ainsi que les frais liés à la biologie sont en constantes augmentations.

Malheureusement, l'indiscipline de certains habitants en est la cause principale !

Une station d'épuration des eaux usées vise **uniquement** à réduire la nocivité des eaux usées par voie biologique avant tout rejet dans le milieu naturel.

La déchetterie, quant à elle, est à votre entière disposition pour récupérer tous vos autres déchets ménagers.

Faisons ensemble des économies en utilisant chaque lieu dans sa juste fonction.

La Municipalité vous en remercie d'avance

---

## Le Pressoir, quel avenir ?

La commune possède un pressoir à fruits, à la rue du Village, qui a la particularité de fonctionner encore par pressage à eau. Ces dernières années, il n'a pas été beaucoup utilisé notamment par manque de fruits. La Municipalité cherche des solutions et lance un sondage sur l'avenir de ce pressoir :

- Faut-il vendre ce bâtiment ou le rénover pour une nouvelle affectation ?
- Faut-il poursuivre son entretien pour que le pressoir à fruits soit toujours utilisé par les habitants du village ?
- Faut-il le démanteler et le garder comme local communal ou pour les sociétés locales ?
- Est-ce qu'une Fondation du Pressoir pourrait être créée pour poursuivre les activités dans ce bâtiment ?
- Autres propositions ?

Vous pouvez envoyer vos idées à admin@hermenches.ch ou par courrier d'ici au 1er juillet 2024.

Nous vous remercions de votre participation à ce sondage. Un retour vous sera fait dans le journal communal de la rentrée.

La Municipalité

# INFORMATIONS COMMUNALES

## Consultation publique du futur horaire 2025

Chaque année, à mi-décembre, une adaptation des horaires des transports publics a lieu. Elle concerne non seulement les horaires de trains, mais également celui des lignes de bus. Le nouvel horaire doit permettre d'améliorer la ponctualité et d'assurer le déroulement des nombreux chantiers d'entretien et de développement prévus ces prochaines années, particulièrement en Suisse romande. Cette consultation est donc spécialement importante, l'horaire 2025 contenant de nombreux changements.

Le mandat des transports publics régionaux est l'affaire des cantons. Ils commandent les prestations qu'ils jugent nécessaires aux différentes compagnies de transports. En revanche, la consultation permet à tout un chacun de s'exprimer, de faire des propositions ou des remarques concernant la desserte en transports publics.

Pour l'horaire 2025, qui entrera en vigueur dès le 15 décembre 2024, **une période de consultation est ouverte du 23 mai au 9 juin 2024**. Dans ce délai, les communes et la population pourront transmettre leur position à leur canton respectif.

Nous vous invitons tous, habitantes et habitants, à vous impliquer dans la conception des futurs horaires et faire part de vos remarques, vœux et doléances.

Connectez-vous au site Internet https://www.tp-info.ch/fr pour consulter l'horaire 2025 et rédiger vos propositions.

Nous vous prions de bien vouloir faire parvenir une copie de vos commentaires à l'administration communale à **admin@hermenches.ch** pour qu'elle puisse les reprendre dans sa propre prise de position.

Nous vous remercions vivement de votre implication.

### Fermeture estivale de l'administration

**Le bureau sera fermé du lundi 29 juillet au lundi 12 août 2024**